



**SAINTE-JULIE**

**DEMANDE D'AIDE  
FINANCIÈRE**

## **POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **À remettre par le demandeur :**

- **ATTESTATION ÉCRITE** de la Fédération confirmant votre sélection, votre participation et l'envergure provinciale, canadienne ou internationale de l'événement
- **PREUVE DE SCOLARITÉ** pour les niveaux collégial ou universitaire

*Un formulaire remis incomplet ou sans les pièces justificatives retardera l'analyse de la demande d'aide financière et pourrait constituer un refus.*

Les formulaires de demande d'aide financière sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Sainte-Julie au [www.ville.sainte-julie.qc.ca](http://www.ville.sainte-julie.qc.ca) ou en faisant la demande par courriel à [loisirs@ville.sainte-julie.qc.ca](mailto:loisirs@ville.sainte-julie.qc.ca).

Les demandes complétées doivent être adressées au maire :

Monsieur Mario Lemay  
Ville de Sainte-Julie  
1580, chemin du Fer-à-Cheval  
Sainte-Julie (Québec) J3E 2M1  
ou par courriel à [loisirs@ville.sainte-julie.qc.ca](mailto:loisirs@ville.sainte-julie.qc.ca)

### **Références :**

Pour obtenir une attestation pour un événement, veuillez-vous référer à votre Fédération.